

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Mardi 16 mai 2023
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-TROIS, le SEIZE du mois de MAI à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 mai 2023.

Présents : Madame LAMARQUE, Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, ROVIERO et SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration : Mme VANNI à M. MATELIC
M. MUNIER à M. FOURNIER

Membre absent excusé : M. MULLER

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY, Mmes LIEBGOTT et SALIOU.

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

**DB 2023-42 - Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – Mission de « Suivi – Animation » -
Choix du prestataire**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer au CALM-SOLIHA MOSELLE – 24 rue du Palais à METZ (57000), le marché de « suivi-animation » de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, pour un montant de :
 - o 182 550 € HT pour la tranche ferme (3 ans)
 - o 121 700 € HT pour la tranche optionnelle (2 ans)
 - Et AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires au marché.

**DB 2023-43 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Mission de « suivi – animation » -
Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- AUTORISE le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, dans le cadre de la mise en œuvre d'une mission de « suivi-animation » au titre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat,
 - Et AUTORISE le Président à déposer annuellement la demande de subvention de « suivi-animation » au titre de l'OPAH de l'année concernée auprès de l'ANAH.

DB 2023-44 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 2 218 €,

DB 2023-45 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable, pour un montant total de 6 406,46 €.

DB 2023-46 - Travaux d'aménagement d'une piste cyclable (voie verte) entre Marange-Silvange et la Cité des Loisirs d'Amnéville – Avenant n° 1

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de signer un avenant n°1 au marché n°2021-10-2 – Travaux d'aménagement d'une piste cyclable entre la Cité des loisirs d'Amnéville et Marange-Silvange, passé avec le groupement MULLER TP / STRADEST / ATECH / AGILIS – ZAC Belle Fontaine, rue de la Promenade 57780 ROSSELANGE, pour un montant de 33 849,50 € HT, portant le montant du marché de 474 453,25 € à 508 302,75 € HT,
 - Et AUTORISE le Président à signer cet avenant, ainsi que toutes les pièces afférentes à l'exécution et au règlement du marché.

DB 2023-47 - Mobilité – Développement de la pratique cyclable – Aide à l'acquisition de vélos – Versement de l'aide

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions, dans le cadre du développement de la pratique cyclable de l'aide à l'acquisition de vélos, pour un montant total de 419,80 €.

DB 2023-48 - Mission Locale du Pays Messin - Cotisation 2023

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de participer financièrement au fonctionnement de la Mission Locale du Pays Messin aux conditions suivantes :
 - o Forfait de 1,20 €/habitant pour les communes de moins de 5 000 habitants,
 - o Forfait de 1,60 €/habitant pour les communes ayant une population supérieure ou égale à 5 000 habitants ;
 - FIXE la cotisation 2023 de la CCPOM à 77 942,40 € ;
 - Et AUTORISE le Président à signer tous les documents y afférents.

DB 2023-49 - Etablissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE) - Programme pluriannuel d'intervention 2020/2024 – Convention foncière relative aux terrains situés entre la Rue de l'Usine et l'Orne (Rombas et Vitry-sur-Orne) – Avenant n° 2

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de passer un avenant n°2 à la convention foncière relative aux terrains situés entre la rue de l'Usine et l'Orne avec l'Établissement Public Foncier du Grand Est, afin d'augmenter l'enveloppe prévisionnelle destinée à assurer les coûts de gestion du site jusqu'à l'échéance de la convention, à savoir au 30 juin 2025.

DB 2023-50 - Association « CCPOM Convivialité » - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2023

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 6 200 € à l'association « CCPOM Convivialité » pour l'année 2023,
 - Et DÉCIDE de procéder à son versement.

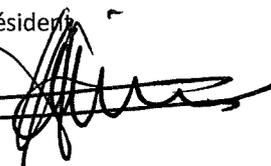
7. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/04/2023
- Tableau de bord financier au 30/04/2023
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 31/03/2023
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 30/04/2023
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » 30/04/2023
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/04/2023
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/04/2023
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 31/03/2023
- Tableau de bord « Action sociale » au 31/03/2023
- Tableau de bord « Maisons France Services » au 31/03/2023
- Tableau de bord « Transition écologique et énergétique » au 30/04/2023
- Tableau de bord « Subventions récupérateurs d'eau » au 30/04/2023
- Tableau de bord « Mobilité » au 30/04/2023
- Autres communications

Le Président remercie les Vice-Présidents pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30.

Le Président



C.C.P.O.M.
N° 8

Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle

Lionel FOURNIER